

# COMPÉTENCES BTP

CENTRE DE FORMATION • CFA

Diagnostiquer  
Conseiller  
Accompagner  
Adapter

## VOS BESOINS SONT NOS PRIORITÉS

Compétences BTP est partenaire de tous vos projets de formation. Co-construire les parcours avec vous afin de vous placer comme co-acteur de votre projet de formation.

## SOMMAIRE

### P.3 — L'AVENIR PROFESSIONNEL AVEC L'AIDE DE LA FORMATION

#### P.4 — COMPÉTENCES BTP

P.4—Qui sommes-nous ?

P.5—Une équipe de professionnels à votre écoute

P.6—Taux de réussite

#### P.7 — LES OUTILS DE FORMATION

#### P.8 — UNIVERS DU GROS ŒUVRE

P.10—TP COFFREUR BANCHEUR

P.14—TP MAÇON

#### P.18 — UNIVERS DU SECOND ŒUVRE

P.20—TP PLAQUISTE

P.24—TP AGENT DE MAINTENANCE DES BÂTIMENTS

#### P.28— UNIVERS DES TRAVAUX PUBLICS

P.30—TP CANALISATEUR

P.34—TP MAÇON EN VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS

#### P.38 — UNIVERS DU BOIS

P.40—TP MENUISIER / INSTALLATEUR

P.44—CAP CHARPENTE BOIS

#### P.48— Tableau récapitulatif

#### P.50— Approche environnementale

### L'AVENIR PROFESSIONNEL AVEC L'AIDE DE LA FORMATION

**La formation tout au long de la vie est un droit, c'est un investissement.**

Se maintenir dans la compétitivité, se valoriser sur les nouveaux marchés, autant d'impératifs que d'enjeux pour vos entreprises.

La professionnalisation du personnel, est reconnue, essentielle, voire capitale pour l'entreprise.

Elle constitue le pilier de celle-ci, et doit être solide pour durer.

Qualifier ceux qui ne le sont pas, permettre la montée en compétences, assurer des parcours professionnels individualisés, coconstruire, accompagner, certifier, tels sont les objectifs de nos formations, et vous permettre d'être co-acteur de votre parcours professionnel !

# COMPÉTENCES BTP

Qui sommes-nous ?



Nous sommes un centre de formation qui a été créé pour répondre aux besoins de recrutement du secteur du bâtiment et des travaux publics, pour les salariés et les alternants mais également sur un segment de marché spécifique à l'insertion et aux personnels non qualifiés ou en voie de l'être.

Nous avons développé un service d'aide au recrutement en partenariat avec le SPE

Nos formations modulaires offrent à chaque apprenant une possibilité de :

- Développer ses compétences
- Valider ses acquis
- Valoriser son expérience et monter en compétences

Une formation efficace inclut des facteurs de mise en relation, de ces différents enjeux : sociaux, culturels, professionnels, par un accompagnement global de l'apprenant.

Les informations concernant notre centre de formation sont accessibles sur notre site internet et notre catalogue pour les PMR.

## Nos atouts

- Suivi renforcé et personnalisé
- Planning de formation modulable en fonction de la charge de travail et des chantiers
- Recherche des financements et des aides les plus adaptés en fonction du parcours de formation

## Une équipe de professionnels à votre écoute

✉ [contact@competencesbtp.com](mailto:contact@competencesbtp.com)

🌐 [www.competencesbtp.com](http://www.competencesbtp.com)



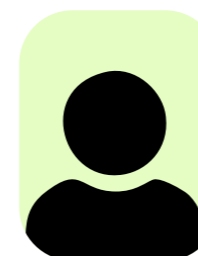
Dirigeante  
Référente sociale, qualité et handicap  
Nadine GRILLE-VIAL  
[grille-vial.nadine@competencesbtp.fr](mailto:grille-vial.nadine@competencesbtp.fr)



Référent formation  
Formateur permanent  
Baptiste CODANI  
[baptiste@competencesbtp.fr](mailto:baptiste@competencesbtp.fr)  
*20 ans d'expérience dans les métiers du gros œuvre et des TP  
Et 5 ans dans les métiers de la formation*



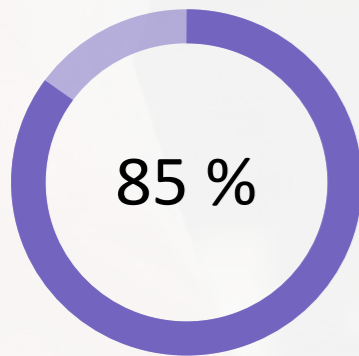
Assistante Commerciale  
Clara OURTH  
[secretariat@competencesbtp.fr](mailto:secretariat@competencesbtp.fr)  
07.77.33.84.28



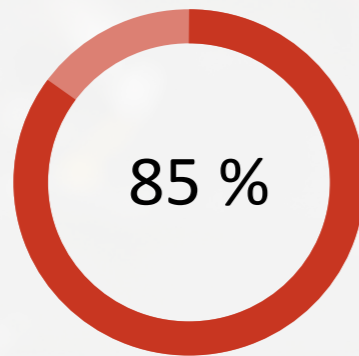
Équipe pédagogique  
*Experts gros œuvre, second œuvre, TP et bois  
Formation réglementaire*

*Les CV de nos formateurs sont disponibles sur simple demande par email*

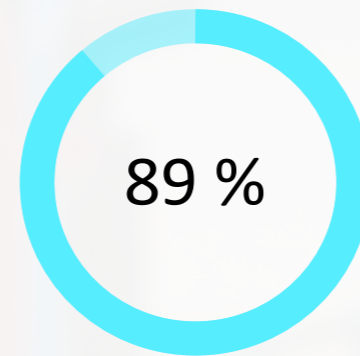
## TAUX DE RÉUSSITE 2025



Taux de réussite  
aux examens



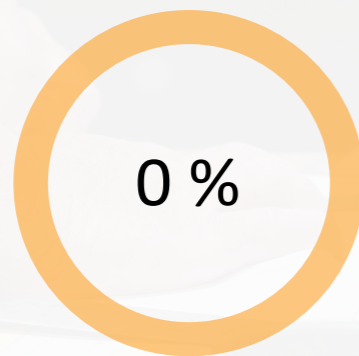
Taux insertion dans  
l'emploi du métier  
visé



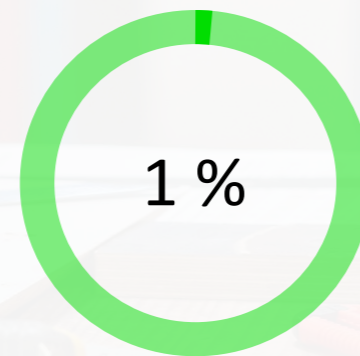
Taux de satisfaction  
apprenants



Taux de satisfaction  
clients

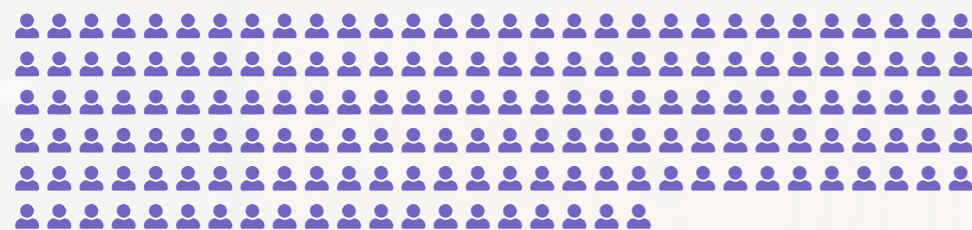


Taux de rupture des  
contrats en alternance  
(dont 0% en apprentissage)



Taux abandon  
(dès le 1er jour)  
(dont 0% en apprentissage)

Pas de taux de poursuite car **100 %** de taux d'insertion dans l'emploi durable.



170

Nombre de stagiaire / an

LES TAUX DE RÉUSSITE SONT RÉGULIÈREMENT MIS À JOUR SUR NOTRE  
SITE INTERNET.

## LES OUTILS DE FORMATION

Compétences BTP met à votre disposition trois outils et des nouveaux outils digitaux qui ont faits leurs preuves, pour répondre à l'ensemble de vos besoins en formation de tout votre personnel ou futur personnel :

### Les formations **Professionalisantes**

qui permettent la préparation et l'évaluation des nouveaux recrutés avec :

- La POE (Préparation Opérationnelle à l'Emploi)
- Les journées de sensibilisation

### Les formations **Continues**

qui permettent soit un nouveau recrutement soit de monter en compétences avec :

- Le CPF de transition (Compte Personnel de Formation)
- Le CDPI (Contrat de Développement Professionnel Intérimaire)
- Le SALARIÉ - CPF ou Plan de formation

### Les formations en **Alternance**

qui permettent soit un nouveau recrutement soit de monter en compétences avec :

- Le contrat de PROFESSIONNALISATION
- Le contrat d'APPRENTISSAGE
- Le contrat PRO A

### Les certifications

Le TP (titre professionnel) est composé de certificat de compétence professionnel (CCP) sous forme de bloc de compétence. Certification délivrée par le ministère du Travail.

Le CAP (certificat d'aptitude professionnelle) est composé d'épreuves théoriques et d'épreuves pratiques sous forme de bloc de compétence. Diplôme délivré par le ministère de l'Education Nationale

### Les outils digitaux pédagogiques

EVA : Positionnement

STUDEA : Suivi pédagogique

MEMOFORMA : Formations règlementaires

MATHS MENTALES : Exercices de mathématiques

## ENTRÉES ET SORTIES PERMANENTES

Formation en présentiel ou en distanciel

# UNIVERS DU GROS ŒUVRE

## Formations certifiantes et qualifiantes

TP COFFREUR BANCHEUR - 420 h

TP MAÇON - 420 h



### Quel public ?

Tout public / personnel ayant déjà travaillé dans le domaine du bâtiment et/ou Travaux Publics.

### Conditions d'accessibilités

Entrées et sorties permanentes – positionnement niveau 3ème des collèges ou diplôme équivalent y donnant accès. Non accessible aux PMR.

PSH hors PMR : Modalités d'accès des personnes en situation de handicap : Nos formations techniques ne sont pas accessibles aux PMR (voir liste des handicaps concernés, disponible à l'accueil). Accessibilité handicapé, médecin habilité pour une attestation de capacité physique et mentale (liste des médecins), en cas de situation d'handicap, merci d'appeler le centre.

### Prérequis

**TP** : Toutes nos formations sont accessibles avec un niveau troisième des collèges ou niveau équivalent, maîtrise des règles de calcul de base, bonne compréhension des instructions écrites et orales.

**CAP** : Niveau troisième des collèges obligatoire

### Méthode pédagogique

Les modules sont principalement traités sur supports papiers et animés par des supports visuels. Les modules sont séquencés et tramés pour une assimilation du sujet traité, des dossiers de travail et des réalisations au réel viennent compléter chaque module pour permettre de valider les acquis. Ils servent également de support de cours. Certains modules sont transversaux.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules ou par bloc de compétences. À partir de l'obtention d'un CCP (bloc de compétences), vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

19 €/heure €

### Conditions tarifaires

Tarif horaire fixé en fonction du dispositif individuel de formation, facturé à la présence (voir conditions générales de vente).

### Période d'intégration

Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine soit 35 heures).

### Moyens pédagogiques

Plateforme de travail et de manutention, salle de technologie, outillage collectif, supports visuels.

### Modalités d'accessibilités

Contrat en alternance ou formation continue  
Délai d'accès : entrées et sorties permanentes – positionnement obligatoire + préconisation – et selon les postes à pourvoir



Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : optimiser les matériaux pour limiter les déchets, assurer le tri sélectif des déchets, utiliser les équipements de protection individuels et collectifs. Détail en page 50.

### Objectif général

Le Coffreur bancheur réalise ou participe à la réalisation d'ouvrages horizontaux et verticaux en béton armé comme des fondations, des murs, des structures, des planchers et pose des éléments préfabriqués constitutifs de bâtiments tels que des escaliers, balcons, etc.

Il exerce son emploi dans les secteurs du bâtiment et du génie civil. Le type de construction concerné est varié : immeuble d'appartements, villas en lotissement, locaux commerciaux, tertiaires, industriels, agricoles, ponts routiers, ponts de métro, etc.

#### Activités visées :

Le coffreur bancheur met en place les étaitements et les coffrages nécessaires à son activité. Il positionne les armatures et coule le béton. Lorsque celui-ci a atteint le niveau de résistance requis, le professionnel décoffre l'ouvrage.

Suivant la méthode de production, il met en place des éléments préfabriqués en béton armé classique ou bas carbone, ou des éléments préfabriqués en bois, comme des FOB (façades à ossature bois). Il utilise des banches standards ou des coffrages spécifiques en fonction des caractéristiques de l'ouvrage à réaliser. Dans l'exercice de son emploi, le professionnel travaille en coordination avec le conducteur d'un engin de levage.

Le coffreur bancheur exerce son activité principalement en extérieur. Il est exposé aux intempéries et travaille selon les saisons dans des conditions climatiques environnementales difficiles (vent, pluie, neige, chaleur, poussières, bruit). Depuis plusieurs années, les entreprises des secteurs du bâtiment et du génie civil sont donc engagées dans l'amélioration des organisations, des conditions de travail et de la sécurité de leurs salariés. Elles imposent l'utilisation d'équipements de protection collectifs et individuels (EPC et EPI) performants et innovants, ce qui a pour effet de diminuer la pénibilité et l'exposition aux risques professionnels dans les activités du coffreur bancheur.

Le professionnel travaille en hauteur selon ses affectations et sollicite un engin de levage adapté à la manutention d'éléments lourds (banches, préfabriqués, armatures éléments de coffrage). Il est un acteur principal de sa propre sécurité et de celle de son équipe. Des points sécurité sont mis en place dans les entreprises en début de journée pour sensibiliser et identifier les risques encourus lors des activités à venir de chaque équipe d'ouvriers.

Il connaît et applique la législation en vigueur en matière de sécurité au travail et porte systématiquement ses EPI. Il prend connaissance du plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS) ou du plan de prévention et en respecte les consignes.

Le professionnel est doté d'une bonne condition physique car le port de charges répété, les efforts fréquents, la marche et la station debout rythment son quotidien.

Le coffreur bancheur exerce son emploi dans des PME ou dans de grandes entreprises de Bâtiment ou de génie civil. Il exerce son activité de production (coffrage, ferrailage, coulage) sur chantier gros œuvre ou génie civil ou en atelier de fabrication industrielle (usine de fabrication de préfabriqués béton par exemple).

Le professionnel exerce son activité professionnelle dans divers environnements, urbains ou ruraux, montagnoux ou maritimes, en souterrain, sur les voies de circulation (routes, ponts chemin de fer, canaux).

Certains chantiers sont éloignés du siège de l'entreprise, ce qui engendre pour le professionnel des déplacements de courte, moyenne ou longue durée. Ses horaires de travail sont modulables et variables, en fonction des contraintes de planification, des délais d'exécution et des conditions météorologiques.

Le coffreur bancheur travaille la plupart du temps en équipe. Il possède des qualités relationnelles et de communication qui lui permettent de réaliser ses activités en toute sécurité, en assurant une production de qualité selon les cadences de production.

La législation relative à la transition écologique et les préoccupations environnementales des entreprises imposent au coffreur bancheur le respect du tri des déchets de chantier, la maîtrise des nuisances (bruit, poussière, vibrations), ainsi que de la consommation d'eau et d'électricité. La transition numérique impacte faiblement le métier de Coffreur Bancheur. Cependant, il est amené à utiliser une tablette numérique pour consulter des plans d'exécution ou des détails techniques.

### Compétences transverses et aptitudes

Le coffreur bancheur exerce généralement ses activités professionnelles dans des PME ou grandes entreprises de bâtiment ou de génie civil. Toutefois il peut exercer son activité de fabrication (coffrage ferrailage, coulage, finition), sur chantier en fabrication foraine ou en atelier de fabrication industrielle.

Le coffreur bancheur intervient dans tous types de milieux, urbains ou ruraux, montagnoux ou maritimes, en souterrain, sur les voies de circulations (routes, chemins de fer, canaux), sur les ouvrages de traitement de l'eau, etc. Les chantiers peuvent être éloignés du siège de l'entreprise, ce qui peut engendrer pour le professionnel des déplacements de moyenne ou longue durée. Ses horaires sont modulables et variables (contraintes liées à la planification du chantier, aux délais d'exécution, au travail posté).

Le coffreur bancheur travaille en équipe, il doit posséder des qualités relationnelles qui lui permettent de réaliser ses activités de manière sécurisée et productive.

La législation et les préoccupations environnementales des entreprises imposent au coffreur bancheur le respect systématique du tri des déchets de chantier, mais également la maîtrise des nuisances (bruit, poussière, vibrations), de la consommation d'eau, d'électricité et de carburant. Les évolutions numériques impactent les métiers de la construction. Pour consulter des plans, des détails techniques, des vues 3D, le professionnel est amené à utiliser de manière simple une tablette ou un smartphone.

### FORMATION EN PRÉSENTIEL



#### Intervenants

Formateurs permanents chez CBTP



#### Appréciation des résultats

Attestation de fin de stage et validation du ou des CCP / TP par examen final



#### Equivalence

CAP Maçon – Niveau V – Ministère de l'Éducation nationale



#### Débouchés + évolution professionnelle

Coffreur / Coffreur bancheur / Constructeur en béton armé du bâtiment / Constructeur en ouvrages d'art + TP chef d'équipe

### BLOC DE COMPÉTENCE N°1

DE LA FICHE N° 41905

Réaliser des ouvrages en béton armé classiques ou bas carbone coffrés en traditionnel

1

- Coffrer en traditionnel bois ou avec des éléments manportables des ouvrages en neuf ou en rénovation
- Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel ou avec des éléments manportables
- Couler avec un béton classique ou bas carbone un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel ou avec des éléments manportables

### BLOC DE COMPÉTENCE N°2

DE LA FICHE N° 41905

Réaliser des ouvrages en béton armé classique ou bas carbone banchés

2

- Elinguer et guider des charges
- Coffrer des ouvrages en béton armé au moyen de banches
- Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé banché
- Couler avec un béton classique ou bas carbone un ouvrage en béton armé banché

### BLOC DE COMPÉTENCE N°3

DE LA FICHE N° 41905

Poser et assembler des éléments préfabriqués à l'aide d'un dispositif d'étalement

3

- Elinguer et guider des charges
- Poser et liaisonner des éléments préfabriqués
- Monter et démonter un dispositif d'étalement provisoire

### BLOC DE COMPÉTENCE N°4

DE LA FICHE N° 41905

Réaliser des radiers, planchers et tabliers d'ouvrages d'art

4

- Elinguer et guider des charges
- Monter et démonter un dispositif d'étalement provisoire
- Coffrer des radiers, des planchers et des tabliers d'ouvrages d'art
- Mettre en place les armatures de radiers, planchers et tabliers d'ouvrages d'art
- Couler un ouvrage de type radiers, planchers et tabliers d'ouvrages d'art en béton classique ou bas carbone

#### Modalités d'évaluation :

Mise en situation professionnelle : 13 h 00 min

En présence du jury, à partir d'un dossier de plans, le binôme de candidats réalise le coffrage en traditionnel et la mise en œuvre des armatures d'un élément d'ouvrage en béton armé. Le binôme de candidats élingue, guide et effectue la mise en œuvre de banches et d'armatures pour le coffrage d'un ouvrage en béton armé. Il effectue la pose et le liaisonnement d'éléments préfabriqués. Il réalise le coffrage et la mise en œuvre des armatures d'un radier, d'un plancher ou d'un tablier d'ouvrage d'art.

Entretien technique ; 00 h 35 min

L'entretien est mené après la mise en situation professionnelle. Le jury reçoit les candidats individuellement et à tour de rôle dans une salle, ou un local. Le jury dispose d'un guide d'entretien. Cet entretien permet au jury de compléter l'évaluation des compétences mobilisées lors de la mise en situation professionnelle, et d'évaluer les autres compétences.

Entretien final : 00 h 25 min

Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 14 h 00 min





## UNIVERS DU GROS ŒUVRE

### TP MAÇON

RNCP N° 41907 – JO du 18/01/2026 - 420 h

#### Objectif général

Le maçon construit des ouvrages et bâtiments dans des secteurs variés comme le logement (individuel ou petit collectif), tertiaire, industriel, agricole ou technique. Il réalise également des ouvrages annexes comme des murs de clôtures, terrasses...

Activités visées :

À partir de plans (papiers, numériques) et de consignes de sa hiérarchie il bâtit fondations, murs, planchers et des éléments de structure en béton armé coffrés en traditionnel ou en éléments industrialisés de type banches manportables. (Poteaux, poutres, murs de soutènement).

Les maçonneries sont principalement constituées d'éléments manufacturés classiques ou bio sourcés (agglomérés de ciment, briques traditionnelles et/ou à joints minces, béton cellulaire, agglomérés de pierre volcanique, brique chaux chanvre, etc.). Il peut également construire des murs en pierres dans le cadre de réemploi de moellons à bâtir ou de conservation de parties d'ouvrages.

Selon le type de chantier, il réalise des enduits traditionnels ou des joints sur maçonneries de pierres. Il réalise des éléments de finition de type, appuis de fenêtre ou seuil de manière traditionnelle ou pose des éléments préfabriqués, (poutres, appuis, seuils, chaperons...)

Il met en œuvre des systèmes constructifs préfabriqués de type « poutrelles hourdis », pour réaliser des planchers.

Les nouvelles réglementations comme la RE 2020 induisent des objectifs de performances énergétique, d'amélioration du bilan carbone et du confort d'été. Les exigences de la RE 2020 sont renforcés tous les 3 ans jusqu'en 2030 et vont impacter de manière évolutive les pratiques de construction.

En conséquence et dans le cadre de la réduction du bilan carbone, il met en œuvre des procédés innovants comme la mixité des matériaux (bois /béton), ainsi que des bétons bas et très bas carbone. Selon le type d'entreprise qui l'emploie et à condition de maîtriser les savoirs et savoir-faire associés (formation complémentaire) il peut mettre en œuvre des matériaux bio et géosourcés comme le béton de chanvre, les briques de terre crues, les enduits terre.

Selon les commandes ou les spécificités de l'entreprise qui l'emploie, le maçon peut travailler sur des constructions neuves ou sur des chantiers de rénovation. Il adapte sa pratique en fonction des particularités de ces deux types de chantiers, notamment en matière de sécurité.

En termes de santé et sécurité au travail, le maçon sera en mesure :

- D'identifier les dangers de ses activités de travail
- De mettre en œuvre les mesures de protection collectives et individuelles disponibles
- D'alerter en cas de situations dangereuses (le droit de retrait est appliqué en cas de danger grave et imminent)
- D'adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident, dysfonctionnement.

Le maçon exerce son activité principalement en extérieur. Il travaille souvent en hauteur sur des échafaudages de pied ou une plateforme individuelle roulante légère (PIRL). Il est formé et habilité à selon les cas, monter, utiliser et démonter le matériel d'échafaudage présent dans son entreprise. Il porte systématiquement ses équipements de protection individuelle (EPI) adaptés aux divers contextes de travail (casque, gants, lunettes, masque anti-poussière chaussures et bottes de sécurité, bouchons d'oreilles...). Il prend connaissance du document unique et du plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS), quand ils existent, sinon du plan de prévention et en respecte les consignes. Il peut selon les cas travailler à proximité de matériaux amiantés. Dans ce cas il est formé à la formation réglementaire amiante SS4.

Les entreprises utilisatrices sont principalement des petites et moyennes structures qui peuvent réaliser des chantiers éloignés de leur siège, ce qui peut engendrer pour le professionnel des déplacements sur la journée voir sur la semaine.

Le maçon travaille en équipe, il doit posséder des qualités relationnelles qui lui permettent de réaliser ses activités de manière sécurisée et productive.

Les évolutions numériques impactent les métiers de la construction. Pour consulter des plans, des détails techniques, des vues 3D, des documents fournisseurs, passer des commandes et assurer le suivi des livraisons, le professionnel est amené à utiliser de manière simple une tablette, un smartphone ou plus rarement un ordinateur. L'arrivée de l'intelligence artificielle va probablement permettre la rationalisation des moyens techniques, matériels et humains dans la réalisation du chantier, cela va impacter les fonctions d'encadrement et de Gestion d'un chantier de construction.

Le maçon peut travailler ou être en contact avec des personnes en situation de handicap (clients, collaborateurs...) Il connaît les principales catégories de handicap.

## Compétences transverses et aptitudes

Les entreprises utilisatrices sont principalement des petites et moyennes structures qui peuvent réaliser des chantiers éloignés de leur siège, ce qui peut engendrer pour le professionnel des déplacements sur la journée voir sur la semaine.

Le maçon travaille en équipe, il doit posséder des qualités relationnelles qui lui permettent de réaliser ses activités de manière sécurisée et productive.

La législation et les préoccupations environnementales des entreprises imposent au maçon le respect systématique du tri des déchets de chantier mais également la maîtrise des nuisances (bruit, poussière, vibrations), de la consommation d'eau, d'électricité et de carburant.

La transition énergétique et les nouvelles réglementations demandent au professionnel l'adaptation de ses compétences de bases à des matériaux innovants, plus efficaces en termes de résultats.

Pour cela le maçon respecte les règles de mise en œuvre des avis techniques spécifiques à chaque type de matériaux ou technique.

La plupart du temps ces matériaux plus performants demandent une mise en œuvre plus soignée et plus technique, les tolérances sont moindres que les matériaux « traditionnels ».

Les évolutions numériques impactent les métiers de la construction. Pour consulter des plans, des détails techniques, des vues 3D, des documents fournisseur, passer des commandes et assurer le suivi des livraisons, le professionnel est amené à utiliser de manière simple une tablette, un smartphone ou plus rarement un ordinateur.

## FORMATION EN PRÉSENTIEL



### Intervenants

Formateurs permanents chez CBTP



### Appréciation des résultats

Attestation de fin de stage et validation du ou des CCP / TP par examen final



### Equivalence

CAP Maçon – Niveau V – Ministère de l'Éducation nationale



### Débouchés + évolution professionnelle

Maçon / Maçon façadier  
+ TP Chef d'équipe / BP Maçon

### BLOC DE COMPÉTENCE N°1

DE LA FICHE N° 41907

Réaliser des ouvrages en béton armé classiques ou bas carbone coffrés en traditionnel

1

- Coffrer en traditionnel bois ou avec des éléments manportables des ouvrages en neuf ou en rénovation
- Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel ou avec des éléments manportables
- Couler avec un béton classique ou bas carbone un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel ou avec des éléments manportables

### BLOC DE COMPÉTENCE N°2

DE LA FICHE N° 41907

Construire des ouvrages en maçonnerie à l'aide de matériaux classiques, bio et géosourcés.

2

- Bâtir des maçonneries de petits éléments manufacturés ou de moellons hourdés au mortier ou à joints minces
- Mettre en place des éléments préfabriqués de type poutre, appui, couronnement, linteau
- Réaliser des ouvrages de finition de type seuils et appuis
- Réaliser manuellement des enduits hydrauliques traditionnels ou chaux/chanvre
- Créer des ouvertures dans des murs existants et réaliser la déconstruction de parties d'ouvrages

### BLOC DE COMPÉTENCE N°3

DE LA FICHE N° 41907

Réaliser des dallages et des planchers de type poutrelles hourdis à isolation thermique renforcée.

3

- Poser un plancher poutrelles hourdis avec entrevous isolant et rupteurs de pont thermique
- Réaliser les réseaux d'évacuation d'eaux usées et pluviales
- Mettre en place les armatures de dallages et planchers
- Mettre en œuvre un béton classique ou bas carbone de dallage et planchers
- Réaliser les aspects de surface et chapes

#### Modalités d'évaluation :

Mise en situation professionnelle : 13 h 00 min

Après tirage au sort des espaces individuels de travail, l'ouverture des plis est réalisée. Un dossier candidat avec ses annexes est remis à chaque participant.

Entretien technique : 00 h 30 min

Le jury évalue le candidat en lui posant toutes les questions qu'il juge utiles et en s'appuyant sur l'aide au questionnement fourni en annexe du dossier jury. Il complète la grille d'évaluation de chaque candidat au fur et à mesure des entretiens.

Entretien final : 00 h 20 min

Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. (00h10min)

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 13 h 50 min



# UNIVERS DU SECOND OEUVRE

Formations certifiantes et qualifiantes

TP PLAQUISTE - 420 h

TP AGENT DE MAINTENANCE  
DES BÂTIMENTS - 420 h



## Quel public ?

Tout public / personnel ayant déjà travaillé dans le domaine du bâtiment et/ou Travaux Publics.

## Conditions d'accessibilités

Entrées et sorties permanentes – positionnement niveau 3ème des collèges ou diplôme équivalent y donnant accès. Non accessible aux PMR.

PSH hors PMR : Modalités d'accès des personnes en situation de handicap : Nos formations techniques ne sont pas accessibles aux PMR (voir liste des handicaps concernés, disponible à l'accueil). Accessibilité handicapé, médecin habilité pour une attestation de capacité physique et mentale (liste des médecins), en cas de situation d'handicap, merci d'appeler le centre.

## Prérequis

**TP** : Toutes nos formations sont accessibles avec un niveau troisième des collèges ou niveau équivalent, maîtrise des règles de calcul de base, bonne compréhension des instructions écrites et orales.

**CAP** : Niveau troisième des collèges obligatoire

## Méthode pédagogique

Les modules sont principalement traités sur supports papiers et animés par des supports visuels. Les modules sont séquencés et tramés pour une assimilation du sujet traité, des dossiers de travail et des réalisations au réel viennent compléter chaque module pour permettre de valider les acquis. Ils servent également de support de cours. Certains modules sont transversaux.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules ou par bloc de compétences. À partir de l'obtention d'un CCP (bloc de compétences), vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

19 €/heure €

## Conditions tarifaires

Tarif horaire fixé en fonction du dispositif individuel de formation, facturé à la présence (voir conditions générales de vente).

## Période d'intégration

Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine soit 35 heures).

## Moyens pédagogiques

Plateforme de travail et de manutention, salle de technologie, outillage collectif, supports visuels.

## Modalités d'accessibilités

Contrat en alternance ou formation continue  
Délai d'accès : entrées et sorties permanentes – positionnement obligatoire + préconisation – et selon les postes à pourvoir



Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : optimiser les matériaux pour limiter les déchets, assurer le tri sélectif des déchets, utiliser les équipements de protection individuels et collectifs. Détail en page 50.

### Objectif général

Le plaquiste intervient dans tous types de bâtiments neufs ou à rénover pour réaliser l'aménagement intérieur de locaux, à partir d'éléments préfabriqués en matériaux secs en plaques de plâtre et similaires, y compris le traitement des joints et les reprises aux plâtres manuel.

Activités visées :

A partir de directives données oralement et de plans papiers ou numériques transmis par son responsable, il construit des plafonds, des doublages, des cloisons et met en place des systèmes constructifs pour assurer l'étanchéité à l'air, la gestion de la vapeur d'eau, l'isolation thermique et acoustique des bâtiments.

Pour ce faire, il effectue des tracés, des implantations et réalise des ossatures sur lesquelles il fixe des plaques de plâtre et similaires. Il met en œuvre par collage certains éléments (plaques de plâtre, complexes isolants).

Il réalise le traitement manuel ou mécanique des joints et des reprises aux plâtres manuels.

Pour réaliser ces ouvrages, le plaquiste réceptionne et utilise des échafaudages fixes, monte, utilise et démonte des échafaudages roulants.

Après avoir reçu les consignes de son responsable, il organise son poste de travail, et établit l'ordre d'exécution et les modes opératoires des ouvrages à réaliser. Par la connaissance qu'il a des normes de conformité des supports de réception, il a la capacité de les contrôler avant d'intervenir et d'alerter son responsable en cas de non-conformité. Tout au long de son intervention, il contrôle son travail et rend compte à son responsable du déroulement du chantier.

Pour toutes ses missions, le plaquiste est amené à travailler en équipe. Il coordonne sa propre activité avec celles des autres corps de métiers présents sur le chantier en simultané ou de manière décalée.

Selon la structure de l'entreprise il peut travailler en déplacement, soit localement dans les petites entreprises, soit régionalement (voire nationalement) pour les plus grosses entreprises. Dans les petites entreprises, il peut être amené à intervenir fréquemment sur d'autres chantiers.

Il intervient dans des locaux clos et couverts, occupés ou non, parfois sur des échafaudages intérieurs roulants ou fixes. Dans ce cas, il est en possession des habilitations nécessaires.

Sur le chantier, il manipule des charges lourdes et encombrantes et utilise du matériel électroportatif : il porte les équipements de protection individuelle (EPI) en relation avec les risques associés aux tâches qu'il réalise, et respecte les règles d'hygiène et de sécurité individuelles et collectives.

Il peut être amené à intervenir sur des chantiers en rénovation pouvant présenter des risques dus à la présence d'amiante. Il avertit son responsable en cas de suspicion de présence d'amiante dans les matériaux sur lesquels il intervient.

Dans le cas où le plaquiste est amené à travailler sur ou à proximité de matériaux amiantés, il est nécessaire d'avoir reçu une formation sur la prévention des risques liés à l'amiante (SS4).

Il a connaissance des principes du développement durable et réalise le tri sélectif des déchets selon leur catégorie, générés par son activité.

A compter du 1er août 2024, les référentiels d'activité et de compétences du titre professionnel voient les connaissances relatives à la rénovation énergétique précisées ou reformulées. Ces reformulations ne donnent pas lieu à la création de nouvelles activités ou compétences.

### FORMATION EN PRÉSENTIEL



#### Intervenants

Formateurs permanents chez CBTP



#### Appréciation des résultats

Attestation de fin de stage et validation du CAP par examen final



#### Equivalence

CAP métier du plâtre



#### Débouchés + évolution professionnelle

Plaquiste / Plâtrier traditionnel / Jointeur / Plafiste / Agenceur de magasins, de bureaux

#### BLOC DE COMPÉTENCE N°1

DE LA FICHE N° 37122

Réaliser l'aménagement intérieur en plaques de plâtre et similaires

1

- Réceptionner, utiliser des échafaudages fixes et monter, démonter et savoir utiliser des échafaudages roulants
- Déconstruire des ouvrages d'un aménagement intérieur
- Mettre en œuvre des isolants thermiques en panneaux ou rouleaux, des systèmes d'étanchéité à l'air et de gestion de la vapeur d'eau
- Réaliser des plafonds suspendus démontables et non démontables sur ossature.
- Réaliser des habillages de murs et des cloisons de doublage en plaques de plâtre et similaires sur ossature.
- Réaliser des cloisons en plaques de plâtre et similaires sur ossature intégrant différents types d'ouvertures.

#### BLOC DE COMPÉTENCE N°2

DE LA FICHE N° 35715

Réaliser le traitement des joints et des reprises aux plâtres

2

- Réceptionner, utiliser des échafaudages fixes et monter, démonter et savoir utiliser des échafaudages roulants
- Réaliser le traitement des joints sur des supports en plaques de plâtre et similaires.
- Réaliser des reprises aux plâtres manuels.

### Modalités d'évaluation :

Mise en situation professionnelle : 16 h 00 min

A partir de consignes et d'un dossier de plans qui lui sont remis au début de l'épreuve, le candidat réalise :

- la mise en œuvre d'un système d'isolation thermique intégrant un pare-vapeur indépendant ;
- la pose de plafonds non démontables sur ossature métallique type fourrures et/ou sur montants ;
- une gaine horizontale ou verticale ;
- une cloison de doublage sur montants ou sur fourrures ;
- un habillage de murs en complexe isolant collé ;
- une cloison de distribution comprenant la pose d'un bloc-porte ;
- une cloison acoustique ;
- le traitement manuel des joints ;
- la préparation du support et une reprise au plâtre manuel.

Le candidat prend en compte les temps de séchage dans son organisation de travail.

Questionnaire professionnel : 00 h 40 min

Le candidat répond à un questionnaire portant sur :

- la réception, l'utilisation des échafaudages fixes et le montage, le démontage et l'utilisation des échafaudages roulants ;
- la déconstruction des ouvrages d'un aménagement intérieur ;
- la réalisation de plafonds suspendus démontables ;
- le traitement mécanique des joints.

Entretien final : 00 h 20 min

Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 17 h 00 min



UNIVERS DU SECOND OEUVRE  
**TP AGENT DE MAINTENANCE  
 DES BÂTIMENTS**  
 RNCP N° 42031 – JO du 20/04/2026 - 420 h

**Objectif général**

L'agent de maintenance des bâtiments réalise la maintenance courante multi techniques à l'intérieur des bâtiments.

Le périmètre des activités de l'agent de maintenance des bâtiments varie fortement selon l'organisation propre à chaque établissement dont il dépend et se caractérise par la polyvalence de ses interventions (du contrôle visuel à la remise en état).

Activités visées :

Ses missions :

- Assurer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures, de l'installation électrique, de l'installation thermique et sanitaire dans les bâtiments afin de prévenir tout désordre.
- Établir le diagnostic lors d'un dysfonctionnement ou d'un dégât constaté et réaliser le dépannage dans la limite de ses compétences, sinon faire intervenir une entreprise spécialisée.
- Effectuer la maintenance améliorative courante (aménagement divers, finitions, électricité, plomberie, etc.), dans le cadre de travaux de réhabilitation d'une pièce, d'un local, etc.

L'emploi d'agent de maintenance des bâtiments s'exerce majoritairement dans des Établissements Recevant du Public (ERP), composés de plusieurs bâtiments en cours d'exploitation, mais également dans des structures multi-services d'aide à la personne (personnes âgées, personnes en situation de handicap, etc.), où la connaissance et le respect des règles d'accessibilité sont essentiels pour garantir la sécurité, le confort et l'autonomie des usagers.

L'agent de maintenance des bâtiments intervient en site occupé et cela nécessite de sa part un «réflexe prévention» permanent en ce qui concerne la protection des personnes pendant et après son intervention. Il travaille généralement seul ou en binôme, suivant le poids et l'encombrement des matériaux et équipements utilisés et doit avoir une connaissance des bases techniques et opérationnelles pour réaliser des interventions de premiers niveaux dans plusieurs métiers (carreleur, électricien, peintre, plaquiste, plombier chauffagiste, menuisier, solier, etc.).

L'agent de maintenance des bâtiments est en relation avec le personnel des différents services de l'établissement, son responsable technique, les autres collaborateurs, les intervenants extérieurs et les résidents (établissements hospitaliers, maisons de retraite, etc.). Il doit être attentif à sa manière de communiquer avec ces derniers. Il tient compte de ce contexte dans la préparation et ses interventions de maintenance courante de premiers niveaux.

En fin d'opération, il renseigne les fiches d'intervention sur papier ou support numérique (smartphone, tablette ou ordinateur), et informe son responsable technique des désordres divers constatés nécessitant une intervention urgente.

Il intervient parfois comme utilisateur sur des échafaudages roulants. Conformément aux articles R4544-9 et R4544-10 du Code du travail, l'agent de maintenance des bâtiments qui réalise des travaux d'ordre électrique, des essais après travaux ou des interventions générales, tels que définis dans ce référentiel, est habilité B1 et BR par son employeur.

L'agent de maintenance des bâtiments, dans sa pratique, tient compte des règles concernant le tri des déchets de chantier, l'utilisation rationnelle des matériaux et dont ceux issus du réemploi, des liants et de l'eau.

Il respecte les règles d'hygiène et de sécurité et peut être amené à mettre en place et à utiliser les Équipements de protection collective (EPC) adaptés. Il porte des équipements de protection individuelle (EPI) comme des vêtements et des Appareils de protection respiratoire (APR), en relation avec les risques associés à la tâche qu'il réalise.

Avant toute intervention sur différents supports (murs/sols), pour percer, poncer etc., il avertit son responsable technique en cas de suspicion de présence d'amiante, silice et de plomb dans les matériaux sur lesquels il intervient.

L'agent de maintenance contribue aux analyses des risques avant toutes interventions, en particulier lors de l'utilisation de produits manufacturés dans le secteur du BTP.

Il est sensibilisé aux risques chimiques et physiques par une connaissance approfondie des produits utilisés, et sait interpréter les informations figurant sur les Fiches de Données de Sécurité (FDS).

Il contribue à la démarche d'amélioration continue en matière de qualité, de gestion des risques et de sécurité, au bénéfice des collaborateurs, des occupants et des résidents.

**FORMATION EN PRÉSENTIEL**



**Intervenants**

Formateurs permanents chez CBTP



**Appréciation des résultats**

Attestation de fin de stage et validation du CAP par examen final



**Equivalence**

CAP intervention en maintenance technique des bâtiments



**Débouchés + évolution professionnelle**

Liste non exhaustive : Structures ou institutions d'accueil pour personnes âgées ou personnes en situation de handicap / Établissements de soins / Hôtels et pensions de famille

**BLOC DE COMPÉTENCE N°1**

DE LA FICHE N° 42031

Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment

1

- Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment

**BLOC DE COMPÉTENCE N°2**

DE LA FICHE N° 42031

Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

2

- Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

### BLOC DE COMPÉTENCE N°3

DE LA FICHE N° 42031

Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

3

- Effectuer la maintenance améliorative courante d'une l'installation sanitaire d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

#### Modalités d'évaluation :

Mise en situation professionnelle : 08 h 00 min

A partir d'un dossier technique et de consignes, le candidat réalise : la construction et la réparation d'un ouvrage à base de plâtre sec, la pose d'éléments menuisés manufacturés, la pose ou changement d'un équipement de serrurerie, la mise en peinture de différents subjectiles, la pose ou réparation d'un revêtement mural, la pose et/ou déplacement d'un appareil électrique et la pose et/ou déplacement d'un appareil sanitaire.

Entretien technique : 00 h 30 min

Cet entretien est réalisé après la mise en situation professionnelle, il comprend trois phases.

Phase 1, durée 00 h 10 min : le jury questionne le candidat sur un dysfonctionnement constaté sur une installation électrique. Le candidat répond oralement aux questions posées par le jury.

Phase 2, durée 00 h 10 min : le jury questionne le candidat sur un dysfonctionnement constaté sur une installation thermique et sanitaire. Le candidat répond oralement aux questions posées par le jury.

Phase 3, durée 00 h 10 min : le jury demande au candidat de commenter oralement les fiches d'intervention produites lors de la Mise en situation professionnelle.

Questionnaire professionnel : 00 h 30 min

Questionnaire sous forme de QCM / QCU

Entretien final : 00 h 20 min

Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. (00 h 10 min)

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 09 h 20 min



# UNIVERS DES TRAVAUX PUBLICS

## Formations certifiantes

TP CANALISATEUR - 420 h

TP MAÇON VRD - 420 h



### Quel public ?

Tout public / personnel ayant déjà travaillé dans le domaine du bâtiment et/ou Travaux Publics.

### Conditions d'accessibilités

Entrées et sorties permanentes – positionnement niveau 3ème des collèges ou diplôme équivalent y donnant accès. Non accessible aux PMR. PSH hors PMR : Modalités d'accès des personnes en situation de handicap : Nos formations techniques ne sont pas accessibles aux PMR (voir liste des handicaps concernés, disponible à l'accueil). Accessibilité handicapé, médecin habilité pour une attestation de capacité physique et mentale (liste des médecins), en cas de situation d'handicap, merci d'appeler le centre.

### Prérequis

TP : Toutes nos formations sont accessibles avec un niveau troisième des collèges ou niveau équivalent, maîtrise des règles de calcul de base, bonne compréhension des instructions écrites et orales.

### Méthode pédagogique

Les modules sont principalement traités sur supports papiers et animés par des supports visuels. Les modules sont séquencés et tramés pour une assimilation du sujet traité, des dossiers de travail et des réalisations au réel viennent compléter chaque module pour permettre de valider les acquis. Ils servent également de support de cours. Certains modules sont transversaux.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules ou par bloc de compétences. À partir de l'obtention d'un CCP (bloc de compétences), vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

19 €/heure €

#### Conditions tarifaires

Tarif horaire fixé en fonction du dispositif individuel de formation, facturé à la présence (voir conditions générales de vente).

### Période d'intégration

Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine soit 35 heures).

### Moyens pédagogiques

Plateforme de travail et de manutention, salle de technologie, outillage collectif, supports visuels.

### Modalités d'accessibilités

Contrat en alternance ou formation continue  
Délai d'accès : entrées et sorties permanentes – positionnement obligatoire + préconisation – et selon les postes à pourvoir



Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : optimiser les matériaux pour limiter les déchets, assurer le tri sélectif des déchets, utiliser les équipements de protection individuels et collectifs. Détail en page 50.

### Objectif général

Le canalisateur intervient dans la construction d'ouvrages de collecte d'eaux usées, d'eaux pluviales et de distribution d'eau potable

Ces travaux sont réalisés dans le cadre :

- D'une création pour une extension de réseaux afin de desservir de nouvelles habitations ou de nouvelles zones d'activités industrielles et commerciales
- De création de réseaux de collecte d'eaux usées, afin que les collectivités puissent se mettre en conformité avec la directive européenne « 91/271/CEE - traitement des eaux urbaines résiduaires » et l'instruction du gouvernement du 18 décembre 2020 relative à la collecte et au traitement des eaux urbaines résiduaires
- De renouvellements programmés des réseaux d'eau potable et d'eaux usées, il est question du remplacement d'anciennes conduites vétustes qui présentent des problèmes de corrosion, d'étanchéité et de casses fréquentes
- D'interventions non programmées pour réparer des fuites ou des dommages sur les réseaux d'adduction d'eau potable et d'eaux usées existants
- La réalisation de branchements d'eau potable, y compris ceux relatifs aux équipements de lutte contre l'incendie et d'assainissement pour raccorder de nouveaux clients
- De création de réseaux de collecte pour le traitement des eaux pluviales au sens du code civil (article 640 et article 641), du code de l'urbanisme (article L. 421-6) et du code de l'environnement (article R. 214-1).

Dans le cas d'adduction d'eau, il assemble les tuyaux en fonte, en polychlorure de vinyle (PVC) ou en polyéthylène haute densité (PeHD). Il monte les accessoires de fontainerie et réalise les branchements particuliers. Il cofre et coule les butées béton qui évitent le déboitement des tuyaux sous l'effet de la pression. Il cale les reins de la conduite et enrobe les tuyaux jusqu'à la hauteur demandée. Il remblaie la tranchée par couches successivement compactées.

Après la pose des réseaux, le canalisateur remet en état la voirie et les trottoirs. Il repose les éléments déposés, réalise des dallages en béton et régale de l'enrobé à chaud ou à froid.

Le canalisateur respecte les consignes de sécurité et de protection de l'environnement afin de prévenir les risques d'accidents et de pollution du sol. Il réalise ses activités dans le respect des règles de sécurité individuelles et collectives (et, s'il existe, en application du PPSPS, sinon du plan de prévention). Il fait un tri sélectif des déchets de chantier pour leur recyclage ou leur élimination en centre d'enfouissement technique (CET). Le canalisateur travaille à partir des consignes et directives du chef de chantier chargé de l'organisation et du contrôle du chantier.

### Compétences transverses et aptitudes

Le canalisateur est en relation avec ses collègues, le chef d'équipe ou le chef de chantier, les conducteurs d'engins, les contrôleurs de travaux, les personnels des sociétés réalisant les essais des réseaux et les riverains.

Une grande partie de son activité se déroule en tranchée, parfois en galerie.

Le canalisateur est soumis aux aléas climatiques, à la poussière et au bruit. Il utilise l'outillage manuel de terrassement et de maçonnerie ainsi que l'outillage à moteur thermique ou électrique (tronçonneuse à matériaux, carotteuse, perforateur, plaque vibrante, pilonneuse).

### FORMATION EN PRÉSENTIEL



#### Intervenants

Formateurs permanents chez CBTP



#### Appréciation des résultats

Attestation de fin de stage et validation du ou des CCP / TP par examen final



#### Equivalence

CAP – Constructeur de réseaux de canalisations de travaux publics - Ministère de l'Éducation nationale



#### Débouchés + évolution professionnelle

Poseur de canalisations ou poseur en canalisation  
Canalisateur + TP Chef d'équipe

### BLOC DE COMPÉTENCE N°1

DE LA FICHE N° 38078

Réaliser les opérations connexes d'une canalisation enterrée

1

- Effectuer les opérations préalables à la pose d'un réseau enterré.
- Suivre le terrassement, sécuriser et régler le fond de fouille d'une tranchée.
- Réaliser l'enrobage de la canalisation, le remblaiement et le compactage de la tranchée.
- Réaliser les ouvrages coulés en place et maçonnés d'un chantier de canalisations.

### BLOC DE COMPÉTENCE N°2

DE LA FICHE N° 38078

Construire un réseau d'assainissement en tranchée ouverte

2

- Poser en tranchée un collecteur d'assainissement d'eaux usées ou d'eaux pluviales.
- Raccorder une grille ou un avaloir au collecteur principal.
- Poser un regard de visite d'assainissement ou se raccorder sur un regard existant.
- Réaliser les branchements particuliers, eaux usées et eaux pluviales.

### BLOC DE COMPÉTENCE N°3

DE LA FICHE N° 38078

Construire un réseau d'adduction d'eau potable en Tranchée ouverte

3

- Raccorder un réseau neuf ou réparer une fuite sur une adduction d'eau potable existante.
- Poser en tranchée une canalisation d'eau potable.
- Poser les appareillages et accessoires de fontainerie sur une canalisation d'adduction d'eau potable.
- Réaliser les différents types de branchements sur un réseau d'adduction d'eau potable.
- Désinfecter une canalisation d'adduction d'eau potable et procéder aux essais

#### Modalités d'évaluation :

Mise en situation professionnelle : 18 h 00 min

La mise en situation professionnelle consiste en la construction, à partir d'un plan fourni et de tranchées préalablement réalisées, d'un ouvrage comprenant 3 parties :

- Une maçonnerie et un ouvrage coulé en place
- Un collecteur d'assainissement et un branchement (eaux pluviales et/ou eaux usées)
- Une canalisation d'adduction d'eau potable et un branchement

Questionnement à partir de production(s) : 00 h 20 min

Se référer au paragraphe « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » du présent document page suivante.

Entretien final : 00 h 20 min

Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. (00 h 10 min)

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 18 h 40 min



### Objectif général

Le maçon en voirie et réseaux divers réalise des ouvrages dans le cadre de projets de création ou d'aménagement urbain et rural tels que :

Viabilisation de lotissement

Réfection d'infrastructures comprenant la démolition et reconstruction de voiries, parkings, piétonniers, etc.

Embellissement des espaces publics

Construction de la partie génie civil des réseaux de distribution courants forts (électricité et éclairage public)

Construction de la partie génie civil des réseaux de distribution des courants faibles (réseaux de télécommunication, fibre optique, signalisation urbaine, etc.)

La réalisation des collecteurs et branchements permettant l'évacuation des eaux pluviales (grille, avaloir, etc.)

L'ensemble de ces opérations est assimilable à des missions de services publics, afin de garantir à l'ensemble de la population, des infrastructures de qualité. D'un point de vue environnemental et

économique, elles permettent ainsi d'améliorer le cadre vie de tous les usagers.

A partir des consignes reçues, il intervient pour effectuer la mise en place de la signalisation de chantier et de dispositifs de sécurité.

Pour réaliser les travaux confiés, à partir des informations contenues dans les documents mis à disposition (plans, schémas, croquis) et des consignes verbales il procède à la mise en place des repères d'implantations secondaires. Suite à quoi, il terrasse manuellement les fouilles nécessaires ou il réalise les finitions des terrassements mécanisés.

Il pose les infrastructures (chambres, gaines, fourreaux) permettant la mise en place des réseaux secs courants forts et courants faibles enterrés.

Il construit et raccorde au collecteur les branchements d'évacuation des eaux pluviales (avaloirs, grilles, etc.)

Il pose les bordures et les caniveaux, les dalles, les pavés en pierres naturelles ou en béton et il réalise les dallages de voirie.

Il construit des petits ouvrages d'embellissement urbain, tels que des bacs à fleurs, des murets, des massifs pour candélabres, des plots de fondations de panneaux de signalisation verticale, les stations de mise à disposition de vélos et il scelle les fontes de voirie.

Il veille constamment à la propreté de son environnement de travail et nettoie et entretient son matériel.

Lors d'interventions rentrant dans le champ de travaux dits d'urgence (réparation de fuite, affaissement routier, etc.) tels que définis dans les textes relatifs à reforme anti endommagement des réseaux, le professionnel doit être titulaire d'une Attestation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR), niveau opérateur, délivrée par son employeur conformément aux dispositions de l'article R. 554-31 du code de l'environnement et des articles 21 et 22 de son arrêté d'application du 15 février 2012 modifié. »

### Compétences transverses et aptitudes

L'activité se mène en équipe, sur des chantiers souvent en milieu urbain ou sur des zones encore vierges lors de la viabilisation de parcelles (création de lotissements, plateformes industrielles). Les travaux confiés sont réalisés à partir des consignes du chef d'équipe ou du chef de chantier. La nature et l'importance des travaux, les plannings des chantiers et les conditions météorologiques conduisent parfois à des adaptations d'horaires. Le maçon en voirie et réseaux est soumis aux conditions climatiques (froid, pluie, vent, chaleur).

La prise de poste et le retour de fin de journée se font généralement au centre de travaux ou au dépôt de l'entreprise. Les chantiers éloignés induisent des déplacements dont la fréquence et la durée dépendent de l'activité et de la spécialisation de l'entreprise. Certains matériaux sont utilisés avec précautions (colles, solvants, ciments, etc.). Le maçon en voirie et réseaux divers exploite les manuels d'utilisation des constructeurs et les préconisations des fabricants pour la mise en œuvre des matériels et des produits.

Dans certains cas, une autorisation de conduite d'engins autoportés et une autorisation d'intervention à proximité des réseaux délivrée par le responsable de l'entreprise peut être nécessaire. Le maçon en voirie et réseaux divers intègre les principes du développement durable dans son activité (protection, tri, évacuation des déchets). Il connaît les risques professionnels (bruits, coupures, chutes...), les identifie dans ses situations de travail, et met en œuvre les mesures de protection individuelles et collectives visant à limiter ou éviter l'exposition au danger. Il sait identifier les risques potentiels tels que présence de matériaux et produits contenant de l'amiante identifiés dans tout document approprié (repérage amiante avant travaux, plan de récolement, autre document) ou la présence de matériaux et produits susceptible de contenir de l'amiante.

Il exerce l'activité dans le respect des règles de sécurité individuelles et collectives (et, s'il existe, en application du PPSPS, sinon du plan de prévention).

### FORMATION EN PRÉSENTIEL



#### Intervenants

Formateurs permanents chez CBTP



#### Appréciation des résultats

Attestation de fin de stage et validation du ou des CCP / TP par examen final



#### Equivalence

CAP – Constructeur de routes - Ministère de l'Éducation nationale



#### Débouchés + évolution professionnelle

Compagnon voiries et réseaux divers, compagnon routier, maçon voiries et réseaux divers / Ouvrier en voiries, ouvrier voiries et réseaux divers, ouvrier routier / Paveur, paveur-bordureur, poseur de bordures et caniveaux, poseur de voies ferrées, régaleur sur voiries / Agent d'exploitation des routes, agent d'entretien de la voirie et des réseaux divers, agent d'exploitation de la voirie et des réseaux divers, agent de maintenance de la voirie et des réseaux divers.

+ TP Chef d'équipe

### BLOC DE COMPÉTENCE N°1

DE LA FICHE N° 38080

Réaliser les travaux de préparation et réaliser les couches structurantes d'une voirie

1

- Effectuer les opérations préalables aux interventions en sécurité sur un chantier d'un aménagement urbain ou rural.
- Réaliser les implantations secondaires des ouvrages de voirie et de réseaux.
- Suivre les terrassements et le réglage mécanique de couches structurantes de voiries ou le remblaiement de tranchées.
- Régler manuellement des couches structurantes d'une partie de voirie.
- Compacter des couches structurantes d'une partie de voirie ou le remblai d'une tranchée de faible profondeur.

### BLOC DE COMPÉTENCE N°2

DE LA FICHE N° 38080

Construire des ouvrages de petites maçonneries et poser des éléments manufacturés de voirie

2

- Construire des petits ouvrages maçonnés d'un aménagement urbain ou rural.
- Poser des pavés et des dalles manufacturées.
- Réaliser un dallage béton pour un ouvrage de voirie d'un aménagement urbain ou rural.
- Mettre en œuvre des produits manufacturés de type bordures, caniveaux.

### BLOC DE COMPÉTENCE N°3

DE LA FICHE N° 38080

Construire les réseaux enterrés de faible profondeur en tranchée ouverte

3

- Poser les gaines, les fourreaux et les chambres de tirage pour les réseaux courant faible.
- Poser les gaines et les chambres de tirage pour les réseaux courant fort.
- Poser un collecteur d'eaux pluviales et réaliser les branchements

#### Modalités d'évaluation :

Mise en situation professionnelle : 18 h 00 min

A partir d'un plan fourni, de consignes écrites et de travaux préalablement réalisés, le candidat plante et réalise un ouvrage comprenant plusieurs parties :

la construction d'un petit ouvrage en maçonnerie ou en béton armé

la pose de bordures avec ou sans caniveaux

le réglage et le compactage de couches structurantes de voirie

la réalisation de revêtements de surface de voirie par exemple (pavage, béton balayé, stabilisé, GNT, grave émulsion)

la construction d'un réseau sec enterré courant fort et courant faible

la construction de tout ou partie d'un ouvrage de raccordement d'eaux pluviales

Questionnement à partir de production(s) : 00 h 20 min

Se référer au paragraphe «Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s)» du présent document page suivante.

Entretien final : 00 h 20 min

Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. (00 h 10 min)

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 18 h 40 min



# UNIVERS DU BOIS

Formation certifiante / qualifiante

TP MENUISIER INSTALLATEUR - 420 h  
CAP CHARPENTE BOIS - 840 h



## Quel public ?

Tout public / personnel ayant déjà travaillé dans le domaine du bâtiment et/ou Travaux Publics.

## Conditions d'accessibilités

Entrées et sorties permanentes – positionnement niveau 3ème des collèges ou diplôme équivalent y donnant accès. Non accessible aux PMR.  
PSH hors PMR : Modalités d'accès des personnes en situation de handicap : Nos formations techniques ne sont pas accessibles aux PMR (voir liste des handicaps concernés, disponible à l'accueil). Accessibilité handicapé, médecin habilité pour une attestation de capacité physique et mentale (liste des médecins), en cas de situation d'handicap, merci d'appeler le centre.

## Prérequis

**TP** : Toutes nos formations sont accessibles avec un niveau troisième des collèges ou niveau équivalent, maîtrise des règles de calcul de base, bonne compréhension des instructions écrites et orales.

**CAP** : Niveau troisième des collèges obligatoire.

## Méthode pédagogique

Les modules sont principalement traités sur supports papiers et animés par des supports visuels. Les modules sont séquencés et tramés pour une assimilation du sujet traité, des dossiers de travail et des réalisations au réel viennent compléter chaque module pour permettre de valider les acquis. Ils servent également de support de cours. Certains modules sont transversaux.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules ou par bloc de compétences. À partir de l'obtention d'un CCP (bloc de compétences), vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

19 €/heure



## Conditions tarifaires

Tarif horaire fixé en fonction du dispositif individuel de formation, facturé à la présence (voir conditions générales de vente).

## Période d'intégration

Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine soit 35 heures).

## Moyens pédagogiques

Plateforme de travail et de manutention, salle de technologie, outillage collectif, supports visuels.

## Modalités d'accessibilités

Contrat en alternance ou formation continue  
Délai d'accès : entrées et sorties permanentes – positionnement obligatoire + préconisation – et selon les postes à pourvoir



Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : optimiser les matériaux pour limiter les déchets, assurer le tri sélectif des déchets, utiliser les équipements de protection individuels et collectifs. Détail en page 50.



UNIVERS DU BOIS

## TP MENUISIER INSTALLATEUR

RNCP N° 37120 – JO du 19/09/2022 - 420 h

### Objectif général

Le Menuisier installateur intervient sur des chantiers de construction concernant l'habitat individuel et collectif neuf ou ancien, et les établissements recevant du public. En extérieur, il installe des produits de type : portes, fenêtres, volets, portails et stores avec ou sans motorisation. En intérieur, il adapte et installe des portes, des escaliers, des parquets et des éléments mobiliers (dressing, cuisine, salle de bain). La majorité des produits posés sont issus d'unités de fabrication industrielle.

En extérieur, il installe des produits de type : portes, coulissants, fenêtres, volets, motorisations. En intérieur, il installe des portes, modifie ou crée des cloisons séparatives, pose des éléments décoratifs et des parquets. Il installe et équipe des mobiliers de dressings, cuisines et salles de bains. La majorité des produits posés sont issus d'unités de fabrication industrielle.

A partir du dossier technique et de consignes orales ou écrites transmises par sa hiérarchie, le menuisier poseur-installateur prépare et organise le chargement et la livraison vers le chantier des éléments à poser.

Sur le chantier il approvisionne et distribue les produits et accessoires, sécurise le stockage et participe à la réception des supports.

Il implante, règle et fixe les ouvrages aux supports par des moyens appropriés à l'aide de matériels électroportatifs.

Il installe et raccorde les équipements électriques et sanitaires. Il met en œuvre des produits d'étanchéités. Il nettoie le chantier, trie et évacue les déchets conformément à la réglementation en vigueur.

Il renseigne le client sur les conditions d'utilisation et d'entretien des équipements posés et peut être amené à participer à la réception du chantier avec le chef d'équipe ou le chef d'entreprise.

### Compétences transverses et aptitudes

Le menuisier poseur-installateur manipule des charges lourdes et encombrantes avec des stations de travail de tous types (debout, accroupie, à genoux) et utilise des matériels électroportatifs. Il doit dans ce cadre, porter des équipements de protection individuelle (EPI). Il respecte les règles d'hygiène et de sécurité individuelles et collectives correspondant au Plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS) ou au document unique (DU). Sous contrôle d'un chef d'équipe, il exécute les travaux courants et peut être amené à travailler en site occupé, ce qui nécessite une vigilance accrue en termes de protection des biens et des personnes.

Les conditions d'exercice s'accompagnent de changements de chantier amenant à des déplacements fréquents. Les horaires sont relativement réguliers, mais les impératifs de délais peuvent occasionner. Le menuisier poseur-installateur doit renseigner le client sur les conditions d'utilisation et d'entretien des ouvrages installés. Savoir travailler en équipe, communiquer, organiser et planifier son travail avec le respect de l'environnement.

### FORMATION EN PRÉSENTIEL



#### Intervenants

Formateurs permanents chez CBTP



#### Appréciation des résultats

Attestation de fin de stage et validation du ou des CCP / TP par examen final



#### Equivalence

CAP – Menuisier installateur - Ministère de l'Éducation nationale



#### Débouchés + évolution professionnelle

Menuisier poseur / Installateur de menuiseries et fermetures extérieures / Installateur de cuisines  
+ TP Menuisier Fabricant / BP Menuisier

### BLOC DE COMPÉTENCE N°1

DE LA FICHE N° 37120  
Installer et équiper des menuiseries et fermetures extérieures

1

- Préparer et organiser l'exécution des travaux d'installation de menuiseries et fermetures extérieures
- Installer des portes et fenêtres extérieures
- Installer des volets battants et roulants

### BLOC DE COMPÉTENCE N°2

DE LA FICHE N° 37120  
Installer et équiper des éléments de sécurité et de protection solaire

2

- Préparer et organiser l'exécution des travaux d'installation d'éléments de sécurité et de protection solaire.
- Installer des portails
- Installer des stores bannes

### BLOC DE COMPÉTENCE N°3

DE LA FICHE N° 37120  
Aménager un espace intérieur à usage privé ou professionnel

3

- Préparer et organiser l'exécution des travaux d'installation d'un aménagement intérieur
- Adapter et installer des menuiseries intérieures
- Adapter et installer des escaliers en bois
- Adapter et installer des parquets massifs, contrecollés ou stratifiés
- Adapter et installer des éléments mobiliers d'un aménagement intérieur
- Installer et raccorder des équipements sanitaires, électriques et électroménagers

#### Modalités d'évaluation :

Mise en situation professionnelle : 20 h 00 min

La mise en situation professionnelle est constituée de cinq parties indépendantes. A partir d'un dossier technique, le candidat réalise les productions suivantes :

Partie n°01 : Intégrer un bloc-porte dans une cloison de distribution et installer un parquet

Partie n°02 : Adapter et fixer un stylobate

Partie n°03 : Effectuer l'installation d'un portillon battant

Partie n°04 : Effectuer l'installation d'une fenêtre et d'un volet

Partie n°05 : Préparer des éléments d'adaptation ou d'ajustement et installer un élément mobilier d'un aménagement intérieur

Entretien technique : 00 h 20 min

Le jury reçoit le candidat sur sa zone de travail, il dispose d'un guide d'entretien. Le candidat répond au questionnement du jury. L'entretien technique porte sur les productions du candidat.

Questionnaire professionnel : 01 h 00 min

Le questionnaire professionnel est organisé en présence d'un surveillant, en simultané pour tous les candidats.

Le candidat répond par écrit à un questionnaire à choix multiples.

Entretien final : 00 h 20 min

Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 21 h 40 min



### Objectif général

Le titulaire du CAP charpentier bois est destiné à devenir un ouvrier professionnel qualifié qui intervient en atelier et sur chantier pour tracer, tailler, lever et/ou rénover tous types de structures réalisées en bois, dérivés du bois et produits associés, lors de travaux neufs, de réhabilitation, tant sur des constructions et ouvrages contemporains que sur des bâtiments relevant du patrimoine architectural.

### Compétences transverses et aptitudes

Le titulaire du CAP charpentier bois exerce son activité dans les petites et moyennes entreprises qui conçoivent, fabriquent, mettent en œuvre et réhabilitent des ouvrages de structure, d'ossature et de charpente en bois et dérivés dans les domaines de l'habitat individuel et collectif, des bâtiments industriels et commerciaux, des bâtiments scolaires et équipements sportifs, des bâtiments publics, des bâtiments relevant du patrimoine architectural et des ouvrages d'art.

### FORMATION EN PRÉSENTIEL



#### Intervenants

Formateurs permanents chez CBTP



#### Appréciation des résultats

Attestation de fin de stage et validation du CAP par examen final



#### Equivalence

TP – Charpentier Bois / Ministère du Travail et de l'Emploi

#### Débouchés + évolution professionnelle

Après l'obtention du CAP charpentier bois, puis une poursuite d'étude en niveau 4, ou en fonction de l'expérience acquise dans l'entreprise et de l'évolution de ses compétences initiales, il pourra prétendre à :



Organiser, assurer le suivi et rendre compte de la réalisation d'un chantier de charpente / Animer et conduire une équipe d'ouvriers professionnels en atelier et sur chantier / Conseiller les clients sur les travaux, les matériaux et leur performance énergétique / Créer ou reprendre une entreprise de charpente.  
 + BP Charpente Bois

**BLOC DE COMPÉTENCE N°1**  
 DE LA FICHE N° 35113  
 Préparation de la fabrication et de la mise en œuvre sur chantier

1

- Identifier, décoder et interpréter les données de définition d'un ouvrage ou d'un élément
- Analyser les contraintes de réalisation et une situation de chantier
- Proposer et justifier des solutions techniques de réalisation
- Traduire graphiquement une solution technique
- Etablir et optimiser les quantitatifs
- Compléter des processus de réalisation

**BLOC DE COMPÉTENCE N°2**  
 DE LA FICHE N° 35113  
 Fabrication d'un ouvrage

2

- Rechercher les caractéristiques géométriques et dimensionnelles
- Tracer les éléments constitutifs de l'ouvrage
- Organiser et sécuriser l'espace de travail
- Contrôler et préparer les matériaux, les produits et les composants
- Installer son poste de travail, les outillages
- Réaliser les opérations de taille et d'usinage
- Effectuer les opérations d'assemblage et de finition
- Préparer l'approvisionnement du chantier
- Effectuer des opérations d'entretien courant

**BLOC DE COMPÉTENCE N°3**  
 DE LA FICHE N° 35113  
 Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier

3

- Relever les caractéristiques d'un ouvrage et/ou d'une situation de chantier
- Organiser et sécuriser son intervention sur chantier en adoptant une attitude éco-responsable
- Contrôler la conformité des supports et des ouvrages
- Implanter les ouvrages sur chantier
- Lever et stabiliser les structures bois
- Installer les revêtements, les isolants et les accessoires
- Remplacer des éléments de charpente sur un ouvrage existant
- Contrôler la conformité de l'ouvrage mis en œuvre
- Communiquer avec les différents partenaires

**BLOC DE COMPÉTENCE N°4**  
 DE LA FICHE N° 35113  
 Français et histoire- géographie- enseignement moral et civique Français

4

- Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer (F)
- Reformuler, à l'écrit et à l'oral, un message lu ou entendu (F)
- Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer (F)
- Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques (F)
- Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier (F)

**BLOC DE COMPÉTENCE N°5**  
DE LA FICHE N° 35113  
Histoire-géographie-  
enseignement moral et civique

5

- Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser (HG)
- S'appropriier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie (HG)
- Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC)
- Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC)
- Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC)

**BLOC DE COMPÉTENCE N°6**  
DE LA FICHE N° 35113  
Mathématiques et physique-  
chimie

6

- Rechercher, extraire et organiser l'information
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité
- Expérimenter, utiliser une simulation
- Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage approprié

**BLOC DE COMPÉTENCE N°7**  
DE LA FICHE N° 35113  
Éducation physique et sportive

7

- Développer sa motricité
- S'organiser pour apprendre et s'entraîner
- Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter
- Construire durablement sa santé
- Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique

**BLOC DE COMPÉTENCE N°8**  
DE LA FICHE N° 35113  
Prévention santé environnement

8

- Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation
- Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention
- Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix
- Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté
- Agir face à une situation d'urgence

**BLOC DE COMPÉTENCE N°9**  
DE LA FICHE N° 35113  
Langue vivante étrangère

9

- **L'épreuve de langue vivante étrangère a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat à :**
- Comprendre la langue orale
- Comprendre un document écrit
- S'exprimer à l'écrit
- S'exprimer à l'oral en continu
- Interagir à l'oral dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle

**BLOC DE COMPÉTENCE N°10**  
DE LA FICHE N° 35113  
Arts appliqués et cultures  
artistiques

10

- Respecter les consignes et mettre en œuvre un cahier des charges simple relatif à une démarche de création design
- Établir des propositions cohérentes d'expérimentation et de réalisation en réponse à un problème posé
- Réinvestir des notions repérées dans des références relatives aux différents domaines du design et des cultures artistiques
- Opérer un choix raisonné parmi des propositions de création design - Consolider une proposition
- Présenter graphiquement ou en volume une intention
- Rendre compte à l'oral et/ou à l'écrit d'une démarche partielle de conception design

# Tableau récapitulatif



**COMPÉTENCES BTP**  
CENTRE DE FORMATION • CFA

Mail : [contact@competencesbtp.com](mailto:contact@competencesbtp.com)  
Tel : 06.11.56.44.66 - Site : [www.competencesbtp.com](http://www.competencesbtp.com)

## Univers du gros œuvre

**TP COFFREUR BANCHEUR**  
RNCP 41905 – JO du 18/01/2026  
420 HEURES



Le coffreur bancheur réalise, à partir de plans et de consignes, des fondations, des murs, des structures, des planchers et des éléments en béton armé constitutifs de bâtiments qui peuvent avoir des destinations variées (bâtiments à usage d'habitation, petits collectifs, commerciaux, tertiaires, industriels, agricoles ou techniques, de génie civil et ouvrages d'art courants, etc.)

### BLOCS DE COMPÉTENCE

- Réaliser des ouvrages en béton armé classiques ou bas carbone coffrés en traditionnel
- Réaliser des ouvrages en béton armé classique ou bas carbone banchés
- Poser et assembler des éléments préfabriqués à l'aide d'un dispositif d'étalement
- Réaliser des radiers, planchers et tabliers d'ouvrages d'art



**TP MAÇON**  
RNCP 41907 – JO du 18/01/2026  
420 HEURES



Le maçon est chargé de construire à partir de plans et de consignes, les fondations, les murs, les planchers et les éléments en béton armé constitutifs de bâtiments qui peuvent avoir des destinations variées (logements individuels, petits collectifs, tertiaires, industriels, agricoles ou techniques). Il peut réaliser également des aménagements extérieurs tels que murs de clôture, terrasses, trottoirs, etc.

### BLOCS DE COMPÉTENCE

- Réaliser des ouvrages en béton armé classiques ou bas carbone coffrés en traditionnel
- Construire des ouvrages en maçonnerie à l'aide de matériaux classiques, bio et géosourcés.
- Réaliser des dallages et des planchers de type poutrelles hourdis à isolation thermique renforcée.



## Univers du second œuvre

**TP PLAQUISTE**  
RNCP 37122 – JO du 19/10/2022  
420 HEURES



Le plaquiste réalise l'aménagement intérieur des bâtiments (cloisons, plafonds, doublages) à partir de plaques de plâtre et matériaux similaires. Il effectue les tracés, monte les ossatures, fixe les plaques et réalise les joints.

Il intervient en intérieur, souvent en équipe, dans le respect des règles de sécurité et des normes d'isolation thermique et acoustique.

### BLOCS DE COMPÉTENCE

- Réaliser l'aménagement intérieur en plaques de plâtre et similaires
- Réaliser le traitement des joints et des reprises aux plâtres



**TP AGENT DE MAINTENANCE DES BÂTIMENTS**  
RNCP 42031 – JO du 20/04/2026  
420 HEURES



L'agent de maintenance des bâtiments assure l'entretien et le dépannage courant multi-techniques (électricité, plomberie, menuiserie, etc.) afin de maintenir les équipements en bon état. Il réalise des diagnostics, des réparations simples et des aménagements.

Il intervient souvent en site occupé, seul ou en équipe, dans le respect des règles de sécurité et de prévention des risques.

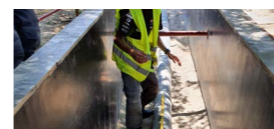
### BLOCS DE COMPÉTENCE

- Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
- Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
- Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment



## Univers des travaux publics

**TP CANALISATEUR**  
RNCP 38078 – JO du 27/09/2023  
420 HEURES



Le canalisateur construit, sous la responsabilité du chef de chantier, des réseaux humides enterrés comme des réseaux gravitaires de deux natures : des collecteurs, branchements et avaloirs pour l'évacuation des eaux de pluie, et des collecteurs et branchements pour l'évacuation des eaux usées. Et des réseaux sous pression pour l'adduction d'eau potable (AEP).

### BLOCS DE COMPÉTENCE

- Réaliser les opérations connexes à la pose d'une canalisation enterrée
- Construire un réseau d'assainissement en tranchée ouverte
- Construire un réseau d'adduction d'eau potable en tranchée ouverte



**TP MAÇON VRD**  
RNCP 38080 – JO du 02/10/2023  
420 HEURES



Le maçon en voirie et réseaux divers (maçon VRD) réalise des ouvrages dans le cadre de projets de création ou d'un aménagement urbain et rural de type :

- Viabilisation de lotissement
- Réfection d'infrastructures comprenant la démolition et reconstruction de voiries, parkings, piétons, etc
- Embellissement des espaces publics
- Construction de la partie génie civil des réseaux de distribution courants forts (électricité et éclairage public)
- Construction de la partie génie civil des réseaux de distribution des courants faibles (réseaux de télécommunication, fibre optique, signalisation urbaine, etc.)
- La réalisation des collecteurs et branchements permettant l'évacuation des eaux pluviales (grille, avaloir, etc.)

### BLOCS DE COMPÉTENCE

- Réaliser les travaux de préparation et réaliser les couches structurantes d'une voirie
- Construire des ouvrages de petite maçonnerie et poser des éléments manufacturés de voirie
- Construire les réseaux enterrés de faible profondeur en tranchée ouverte



## Univers du bois

**TP MENUISIER INSTALLATEUR**  
RNCP 37120 – JO du 19/09/2022  
840 HEURES



Le Menuisier installateur intervient sur des chantiers de construction concernant l'habitat individuel et collectif neuf ou ancien, et les établissements recevant du public. En extérieur, il installe des produits de type : portes, fenêtres, volets, portails et stores avec ou sans motorisation. En intérieur, il adapte et installe des portes, des escaliers, des parquets et des éléments mobiliers (dressing, cuisine, salle de bain). La majorité des produits posés sont issus d'unités de fabrication industrielle.

### BLOCS DE COMPÉTENCE

- Installer et équiper des menuiseries et fermetures extérieures
- Installer et équiper des éléments de sécurité et de protection solaire
- Aménager un espace intérieur à usage privé ou professionnel



**CAP CHARPENTE BOIS**  
RNCP 35113 – JO du 23/05/2020  
840 HEURES



Le titulaire du CAP charpentier bois est destiné à devenir un ouvrier professionnel qualifié qui intervient en atelier et sur chantier pour tracer, tailler, lever et/ou rénover tous types de structures réalisées en bois, dérivés du bois et produits associés, lors de travaux neufs, de réhabilitation, tant sur des constructions et ouvrages contemporains que sur des bâtiments relevant du patrimoine architectural.

### BLOCS DE COMPÉTENCE

- Préparation de la fabrication et de la mise en œuvre sur chantier
- Fabrication d'un ouvrage
- Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier
- Français et histoire géographique- enseignement moral et civique Français
- Histoire-géographie enseignement moral et civique
- Mathématiques et physique-chimie
- Éducation physique et sportive
- Prévention santé environnement
- Langue vivante étrangère
- Arts appliqués et cultures artistiques



**GROS OEUVRE, SECOND OEUVRE, TRAVAUX PUBLICS et BOIS...**  
Dans ces quatre univers, nous déployons une solution pour diminuer la quantité de matières résiduelles générée par nos activités. Nous appliquons quotidiennement les 3RV : réduction à la source, réutilisation, recyclage et valorisation. Plus de détail en page 50.

## APPROCHE ENVIRONNEMENTALE

### UNE ATTENTION QUOTIDIENNE POUR LIMITER L'IMPACT ÉCOLOGIQUE

COMPETENCES BTP est un centre de formation éco-responsable car nous intégrons de façon globale les impacts environnementaux.

Tous les aspects de l'activité de l'entreprise sont concernés, la formation des salariés s'intègre dans la politique de responsabilité sociale et environnementale (RSE).

Les 3RV est la façon la plus responsable de gérer nos différents déchets.



Réduire



Réutiliser



Recycler



Valoriser

### UNIVERS BOIS

#### Notre démarche éco-responsable

Les labels FSC (Forest Stewardship Council) et PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes) permettent d'acheter du bois issu d'une gestion forestière durable et qui ne participe pas à la déforestation.



#### La construction écologique et économe, c'est pour tout le monde

Une construction passive est écologique. En comparaison à un bâtiment respectant les normes thermiques actuelles, une construction passive économise beaucoup d'énergie.

La certification CEPH est un élément d'appréciation, voire un prérequis, pour répondre aux appels d'offres concernant les bâtiments passifs, car elle atteste des compétences théoriques nécessaires à leur conception.



Nous travaillons avec du bois non traité afin de pouvoir le recycler jusqu'à la fin de sa vie. Toutes nos chutes de bois sont réutilisées pour d'autres formations et celles qui sont non-exploitable servent de bois de chauffage, les copeaux de sciures sont réutilisés en isolant.

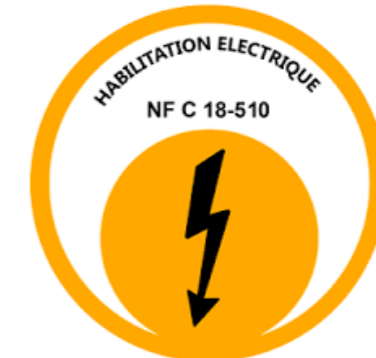
### UNIVERS GROS ŒUVRE ET TRAVAUX PUBLICS

Notre centre de formation est situé à proximité immédiate d'une déchetterie. En maçonnerie nous travaillons avec un sable spécifique (collant), cela nous permet de réutiliser plusieurs fois nos agglos.

Ce catalogue est imprimé sur papier recyclé certifié FSC.

## Actualités :

### Nos nouvelles formations Nos habilitations

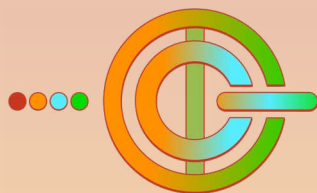


**AIPR**

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux



**Du lundi au vendredi**  
8h00 - 12h00 / 13h00 - 16h00



**COMPÉTENCES BTP**  
CENTRE DE FORMATION • CFA

Notre atout :

## L'adaptation

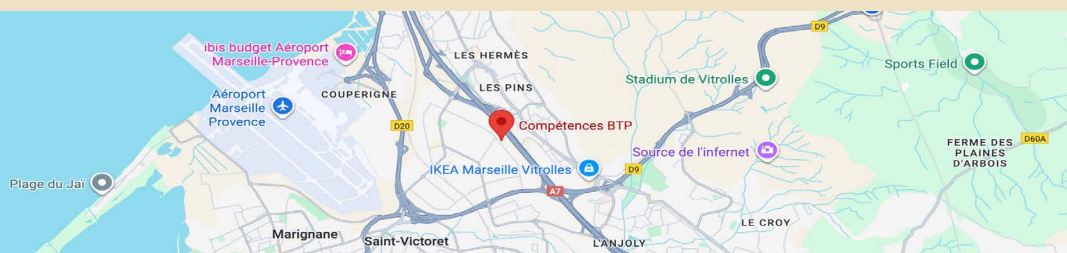
Un besoin, une question ?

Vous souhaitez vous inscrire ?

Contactez-nous au 06 11 56 44 66

Notre centre de formation est ouvert toute l'année, sauf entre Noël et le jour de l'an.  
Nous fonctionnons en entrées et sorties permanentes, ce qui nous permet une large gamme de possibilités de formation.

---



### COMPÉTENCES BTP

24 Avenue de Rome , 13127 VITROLLES

A noter : Places de parking accessibles.

Pas de restauration ni d'hébergement sur place.

Marseille par l'autoroute A 55/ Sortie 30b Marignane, puis Sortie 14 Zone Les Estroublans (Avenue de Rome)

Aix-en-Provence par l'autoroute Direction Vitrolles Sortie 14 Zone Les Estroublans (Avenue de Rome)

EN CAR – de Marseille - Ligne 036 – Arrêt Europe / poids public

D'Aix : Ligne 210 – Arrêt Victor Gélou

---

Réponse sous 24 heures, vous êtes informé par téléphone ou par mail, nous organisons un rendez-vous, nous vous proposons un test d'évaluation et un entretien afin de pouvoir formuler une préconisation.

Nous vous trouverons une solution de formation !

### Contact :

contact@competencesbtp.com

06.11.56.44.66

www.competencesbtp.com

